



entr-actes

médiation - supervision - coaching

Médiation familiale, violence, parentalité

Au-delà des doctrines,
un regard pragmatique sur l'intervention

Olivier Mouthon

**8^{ÈME} RENCONTRE DU RÉSEAU VALAISAN
CONTRE LES VIOLENCES DOMESTIQUES | 2023**

www.entr-actes.ch

Rennaz, 28 Avril 2023

Médiation familiale, violence, parentalité

Sommaire

1. Violence conjugale

- Théorie et pragmatique

2. Violence conjugale et médiation

- Risques - Apports - Contexte - Moyens de régulation

3. Médiation familiale

- Les compétences générales du médiateur

4. Médiation familiale, violence, parentalité

- Des compétences spécifiques à développer
- Mesures proposées

Violence conjugale

Théorie et pragmatique

Violence « domestique » - vs - Violence « ordinaire »

Une affaire de définition

Contrôlée, intentionnelle / Contextuelle, réactive

Sexuée : homme > femme / non spécifique à la famille

Permanente / épisodique ou ponctuelle

Dans la vie courante

- Frontières mouvantes
- Niveaux d'influence entremêlés
- Les violences dites « ordinaires » ne le sont pas dans la famille

Violence conjugale et médiation

Les RISQUES de la médiation

- Danger potentiel pour l'intégrité physique ou psychique.
- Sentiment d'insécurité => sidération ou agressivité exacerbée.
- Déséquilibre des rapports de pouvoir : la négociation n'est pas équitable.
- La personne sous emprise accepte des accords préjudiciables pour elle, voire pour les enfants.
- L'intérêt de l'enfant passe en second plan.

Violence conjugale et médiation

Les **APPORTS** de la médiation

- Le médiateur est maître du cadre => modifie les rapports de pouvoirs.
- Instaure un cadre contenant et sécurisant.
- Valorise, offre une légitimité au point de vue de chaque médiant.
- « Empowerment » : réappropriation du pouvoir sur soi.
- Recentre l'attention sur les besoins de l'enfant et la responsabilité des deux parents.
- Vérifie que les accords soient suffisamment équitables.

Violence conjugale et médiation

Le contexte

Du couple :

- Durée de la vie commune.
- Quand ont commencé les violences ?
- Dans quel lieu, de quel type ?
- Intensité, périodicité ?

De la médiation :

- Avant / après séparation ?
- Avant / après décision judiciaire ?

Violence conjugale et médiation

Les moyens de régulation

Afin d'apaiser:

- Accueil des émotions, de part et d'autre
- Espace de ventilation, pauses
- Soutien, aide à mettre en mots
- Reconnaître et légitimer la réalité de chaque partie.

Afin de sécuriser :

- Aborder le problème, prédéfinir des règles
- Différer le départ de l'un ou l'autre
- Médiation en navette
- Arrêt du processus ou non entrée en matière

Médiation familiale

La mission et les compétences du médiateur

Il est familiarisé avec

- Etats de crise, tensions exacerbées
- Difficultés de gestion émotionnelle
- Réactions agressives, débordements à contenir
- Sentiments d'impuissance, de désolation.

Médiation familiale violence, parentalité

Compétences spécifiques

Le médiateur doit développer

- Connaître la problématique de la violence conjugale
- Maîtriser les outils de dépistage
- Etre en mesure d'évaluer l'impact sur les enfants
- Savoir comment évaluer les risques et les opportunités du processus de médiation
- Adapter sa pratique aux situations rencontrées

Médiation familiale violence, parentalité

Compétences spécifiques

Mesures d'amélioration proposées

- Module spécifique dans les cursus de formation
- Modules de formation continue pour les médiateurs en exercice
- Adapter le programme de consensus parental



entr-actes

médiation - supervision - coaching

Médiation familiale, violence, parentalité

Au-delà des doctrines,
un regard pragmatique sur l'intervention

Olivier Mouthon

**8^{ÈME} RENCONTRE DU RÉSEAU VALAISAN
CONTRE LES VIOLENCES DOMESTIQUES | 2023**

www.entr-actes.ch

Rennaz, 28 Avril 2023